

COMPTE RENDU DU CTL DU 23 MARS 2021

Après boycott des organisations syndicales de la première convocation le 15 mars, nous étions reconvoqués le mardi 23 mars 2021 à 09h00 en visioconférence.

Après lecture des liminaires, le Directeur a fait remarquer que nous étions tous attachés au service public mais que l'Administration et les OS n'en avaient pas la même conception. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ce constat...

Il est ensuite revenu sur la nécessité absolue de respecter les gestes barrières et qu'il était indispensable de renforcer le télétravail. Un message sera adressé à l'ensemble des chefs de services pour que le minimum de jours télétravaillés par agents soit de 2 à 3 jours par semaine (et non un seul comme dans certains services).

Il y avait 6 points à l'ordre du jour (dont 1 pour avis) :

1- Création du SDIF au 01/09/2021 : **pour avis.**

La constitution du SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) induit le regroupement des actuelles structures (CDIF de Clermont-Fd, cellules foncières SIP de Riom et SIP-SIE d'Issoire) sur le seul site de Clermont-Ferrand (CDFiP de Berthelot).

Le SDIF sera organisé en trois pôles métiers : le PELP, le PTGC et le PELH (pôle d'évaluation des locaux d'habitation) ; le PTGC ne comprendra plus d'antennes.

Pour le Directeur, c'est une bonne chose d'avoir un service unifié pour ce travail particulier et en prévision de la réforme de la gestion des locaux d'habitation.

Mme Caumont se déplacera prochainement dans le service pour présenter les mesures prises concernant la réorganisation immobilière.

Un groupe de travail sera organisé en visio ou en audio : tout le monde ne pouvant participer, des représentants seront donc choisis pour y participer.

Concernant le transfert des emplois, nous avons fait remarquer que 2 disparaissaient (1 B et 1 C) dans la manœuvre. Réponse de la direction : avec la spécialisation, c'est normal !

Comprenez qui pourra...

Concernant les règles RH, ce sont celles appliquées pour n'importe quel service rentrant dans le cadre du NRP soit : priorité pour suivre la mission (avec les diverses primes allant avec) puis priorité sur la résidence. Le service RH assurera un suivi personnalisé avec chaque agent.

→ **Les élus CGT ont voté contre cette énième restructuration.**

2- Formation professionnelle : bilan 2020 : **pour information.**

La crise sanitaire a fortement impacté la réalisation du plan de formation professionnelle dont le taux de réalisation n'est que de 46,55 % (79 % en 2019).

Dans le cadre de la formation initiale, la DDFIP 63 a accueilli deux stagiaires de catégorie A et

quatre stagiaires de catégorie B dans le cadre de leur stage de découverte d'une semaine et quatre pour leur stage d'application de 4 mois.

50,75% des actions de la formation continue ont concerné la gestion fiscale, 20% la gestion publique et 29,25% les formations transverses.

En 2020 on constate que le nombre d'inscrits en e-formation a fortement baissé. Ceci est lié à l'absence de formations obligatoires pour tous les agents. En contrepartie, le taux de formations validées sur inscription s'est amélioré de 6 points par rapport à l'année précédente avec un taux s'établissant à 53,94 %.

Les exclus de la formation représentent 117 agents et l'absentéisme en formation continue est essentiellement dû à l'e-formation (55,06 % contre 5,49 % en présentiel).

Le taux d'absentéisme pour les préparations aux concours a quant à lui nettement baissé avec un taux de 14,58 % en 2020 contre 24,43 % en 2019. On se rapproche du taux de 11,63 % en 2018.

Concernant les préparations aux concours 47 agents se sont inscrits à une préparation écrite, 21 ont demandé à suivre les stages présentiels, 21 les ont suivis avec assiduité et 21 candidats ont pu bénéficier d'un oral blanc organisé au niveau local.

Sur 131 agents inscrits à un concours interne ou examen professionnel, 14 (+1 en liste complémentaire) ont été admis sur 24 admissibles.

Concernant l'activité concours la DDFIP 63 a participé à l'organisation de 10 concours, représentant 33 jours surveillants pour un nombre de 1369 inscrits pour 844 présents.

Enfin sur l'année 2020, la DDFIP 63 a recruté un apprenti en licence sur la trésorerie de Clermont Métropole (contrat 2019/2020), 3 candidats au service civique et 3 stagiaires issus de l'enseignement secondaire ont été accueillis.

Pour le prochain accueil des 10 contrôleurs stagiaires, ils seront reçus en présentiel par leur chef de service et leur tuteur. Par la suite, si ce dernier est en télétravail, le Directeur insiste sur le fait qu'il y aura toujours un agent en présentiel pour l'aider...

Par ailleurs un accueil personnalisé est à l'étude, si possible en présentiel dans la grande salle de réunion de la Direction pour permettre leur intégration.

3- Présentation du Tableau de Bord de veille Sociale 2019 (campagne 2020) : pour information.

L'ensemble de ces indicateurs socles complétés des quatre indicateurs optionnels retenus par la direction du Puy-de-Dôme en 2017 ont été reconduits :

- 1 – Taux de couverture des effectifs
- 2 – Nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours
- 3 – Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps
- 4 – Nombre d'écrêtements des horaires variables
- 5 – Volume horaire écrêté
- 6 – Taux de rotation des agents
- 7 – Moyenne d'âge des agents,
- 8 – Taux d'absentéisme pour maladie,
- 9 – Nombre d'emplois non pourvus,
- 10 – Taux de refus de participation à l'entretien professionnel.

Le suivi systématique des fiches de signalement de prévention du risque psychosocial est poursuivi.

Comme les autres années, nous retiendrons le nombre d'heures écrites encore en augmentation ainsi que les jours de congés posés sur le CET.

Vous pouvez nous contacter si vous désirez les résultats des indicateurs et leurs variations depuis 2017.

4- Bilan d'exécution du budget départemental 2020 et présentation du budget prévisionnel 2021 : pour information.

La programmation budgétaire est quasiment similaire à celle de l'an dernier.

Des dépenses supplémentaires ont néanmoins été effectuées en raison de la crise sanitaire :

- coût supplémentaire pour le nettoyage des locaux, achat de matériels désinfectants, plexiglas et produits virucides, etc.
- achat de pc portables, téléphones portables, webcams et casques suite au développement important du télétravail.

5- Bilan des campagnes 2019 et 2020 d'entretien professionnel : pour information.

Les recours ont quasiment disparu : de 3 recours devant l'autorité hiérarchique en 2019 à 1 en 2020.

6- Présentation des nouvelles règles de gestion de la taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France par des entreprises étrangères non établies en France : pour information.

Une consigne nationale imposait la présentation de ces nouvelles règles dans les CTL. Nous ne reprendrons que la dernière phrase de la fiche de présentation : « Le constat pour le Puy de Dôme est simple : la mesure est donc sans incidence pour les SIE de la DDFiP du Puy-de-Dôme. »

7- Actualités et questions diverses :

- Fusion des SPF et de SPFE : les travaux immobiliers seront très prochainement réalisés pour une mise en route du service le 20/05/2021.

-Télétravail : à la demande d'une autre organisation syndicale, le Directeur a accepté la mise en place d'un groupe de travail, en audio ou en visio.

Point d'étape sur le NRP et le CGR : concernant le NRP, toutes les réponses seront apportées lors du prochain CTL fin avril : le Directeur sait mais ne veut rien dire avant... suspense !!.

Concernant le CGR qui passera très prochainement de 19 ETP à 12 ETP avec les nombreux départs en retraite, les élus CGT ont demandé que le service puisse bénéficier de renforts pour assumer les tâches jusqu'au 31/12/21, date du transfert du service vers le CGR de Limoges. L'Administration s'est engagée à ... 1 agent de l'EDR ou 1 vacataire. Pas plus de précisions sur la date d'arrivée ni sur la durée de présence...

Enfin pêle-mêle : il n'y aura pas de vigile sur le site d'Ambert (un cadre A étant toujours sur place), le futur SLR s'installera bien au CFP de Riom, le PCR de Clermont participera bien à la campagne comme les autres services et comme les années précédentes et la note départementale pour le déroulement de la campagne sortira incessamment sous peu ...

Les élus CGT : Marion AUZAT, Cyril GIRARD et Céline ADAMKIEWICZ.

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT :

Monsieur le Président,

Les années se suivent et se ressemblent : nous sommes donc convoqués à ce CTL pour avoir de l'information sur des sujets qui reviennent tous les ans : Formation professionnelle, présentation du Tableau de veille sociale, bilan d'exécution du budget départemental et autre bilan de la campagne d'entretien professionnel.

Un seul point pour avis concerne la restructuration d'un service que nous combattons depuis le début : la création du SDIF.

Comme dans toutes les restructurations, en regroupant Issoire et Riom à Clermont-Ferrand, la désertification des services et la disparition des services publics de proximité va se poursuivre à marche forcée.

Comme dans toutes les restructurations, les premiers concernés par cette fusion seront les agents qui vont devoir gérer, contre leur gré, de nouvelles modalités d'organisation dans leur vie personnelle voire dans leur vie professionnelle.

Comme d'habitude, vous prétendez œuvrer pour le maintien et même l'amélioration d'un service public de qualité, comme d'habitude nous vous rétorquons que cela n'aboutira qu'à un service dégradé, autant pour les contribuables que pour les agents.

Comme d'habitude, forcément, les représentants du personnel de la CGT Finances Publiques voteront contre cette fusion dont nous ne pouvons que dénoncer ici l'inutilité en termes de maintien des emplois et des missions de service public.

Et pour diversifier, nous aurons droit pour finir à quelques questions d'actualité concernant la fusion des SPF, le NRP, la disparition du CGR... Bref des restructurations encore et toujours, des agents en difficulté et du service public toujours plus dégradé.

Comme d'habitude, nous serons ici pour vous écouter nous vendre le démantèlement généralisé de la DGFIP, sous couvert du directeur général et du gouvernement.

Et finalement, comme d'habitude, il ne sera bien sur pas question d'un quelconque dialogue social puisque tout est déjà décidé d'avance... Circulez, y a rien à dire !!